



PRÉFET DU HAUT-RHIN

*Le Préfet*

Mesdames et Messieurs les maires  
des deux arrondissements  
d'Altkirch et de Thann-Guebwiller

Colmar, le 27 mars 2019

Objet : information sur les nouveaux points d'accueil numérique situés dans les sous-préfectures d'Altkirch et de Thann.

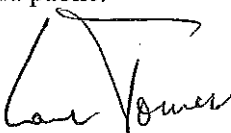
Pour nos concitoyens, pour les habitants de votre commune tout particulièrement, la proximité et l'accessibilité des services de l'Etat restent des préoccupations importantes auxquelles la numérisation des procédures ne répond qu'imparfaitement. Les bourgs et les communes rurales doivent à ce sujet faire l'objet de toutes les attentions.

C'est pourquoi, outre la préfecture de Colmar et la sous-préfecture de Mulhouse qui, depuis la mi-2017, offrent déjà un point d'accueil numérique, j'ai souhaité que les sous-préfectures d'Altkirch et de Thann en soient également pourvues. Elles le sont depuis quelques semaines.

Ces points numériques, ouverts de 9 heures à midi chaque jour ouvrable de la semaine, sont destinés à permettre d'accompagner davantage d'usagers dans leurs démarches en ligne pour l'obtention d'un certificat d'immatriculation (anciennement appelé carte grise), d'un permis de conduire, d'une carte nationale d'identité, d'un passeport... Ce dédoublement des points d'accueil numérique au sein des deux sous-préfectures d'Altkirch et de Thann et la disponibilité de leur personnel visent un accompagnement personnalisé des usagers. Ils sont tout particulièrement destinés à ceux qui sont peu familiarisés avec les démarches en ligne, qui rencontrent des difficultés avec les procédures dématérialisées proposées, qui ne disposent pas d'un accès aisé à internet ou d'un quelconque équipement informatique.

Vous trouverez ci-joint, un exemplaire de la plaquette pouvant, dans vos mairies, être mise à disposition de ceux qui souhaiteraient être accompagnés dans leurs démarches pour les leur simplifier. La préfecture comme les sous-préfectures sont disponibles pour favoriser l'appropriation de cet outil numérique par le plus grand nombre afin de contribuer à réduire la fracture numérique, notamment entre zones urbaines et rurales.

Je vous remercie par avance de la communication la plus large possible que vous voudrez bien assurer sur la mise à disposition de ces deux nouveaux points d'accueil numérique du public.



Laurent TOUVET